



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Vehicles & Industrial Products Division  
140 O'Connor, Tower East  
4th Floor  
140 O'Connor, Tour Est  
4ème étage  
Ottawa  
Ontario  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Camion lourd avec grue	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> U6318-218774/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 007
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> U6318-218774	<b>Date</b> 2020-03-09
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$HP-940-78344	
<b>File No. - N° de dossier</b> hp940.U6318-218774	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2020-03-13</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Murray, David	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> hp940
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 296-9230 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Cette modification 007 à l'appelle d'offres est émise afin de répondre aux questions des soumissionnaires.

Question 1:

A l'annexe A : Spécifications Point 65 4 pattes stabilisatrices, de manière à ce que celle-ci s'ajustent automatiquement en fonction du dénivellement du sol.

L'opérateur doit avant de déployer la grue, ouvrir ces quatre stabilisateurs et s'assurer de mettre à niveau le camion le mieux possible par rapport au sol pour effectuer son travail, la grue peut travailler dans une pente allant jusqu'à 3 degrés sur une rotation de 420 degrés. Mais tel qu'énoncer dans votre description celle-ci ne s'ajustent pas automatiquement en fonction du dénivellement du sol, la manœuvre doit toujours s'effectuer manuellement par l'opérateur si il y a un changement de position. SVP spécifier.

Il existe par contre une (option) qui permettrait à l'opérateur de contrôler les stabilisateurs à partir de la télécommande radio. Le système de sécurité ne permet pas à l'opérateur de rentrer les stabilisateurs quand la grue est en fonction avec une charge au bout.

Réponse:

Le déploiement et l'ajustement des pattes est assisté et contrôlé par l'opérateur. Svp, veuillez-vous référer à l'Annexe A Spécifications Camion lourd muni d'une grue hydraulique articulée (révision 002); item 65.

Question 2:

Le roulement à bille que vous parlez au point 76 est situé ou sur la grue exactement, est-ce ou la tourelle est assise dans la base de la grue?

Parce que si c'est ça, nous avons seulement un Bushing graissable et je veux savoir si ca sera accepter ? Je n'ai pas le choix toute la gamme de nos grues de la plus petites à la plus grosse sont montée avec un Bushing et non un roulement à bille.

Réponse:

Svp, veuillez-vous référer à l'Annexe A Spécifications Camion lourd muni d'une grue hydraulique articulée (révision 002); item 76.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
U6318-218774/A

Amd. No. - N° de la modif.  
007

Buyer ID - Id de l'acheteur  
HP940

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
U6318-218774

File No. - N° du dossier  
hp940.U6318-218774

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

À l'Annexe A Spécifications Camion lourd muni d'une grue hydraulique articulée  
(révision 001);

SUPPRIMER: l'Annexe A Spécifications Camion lourd muni d'une grue  
hydraulique articulée (révision 001);

INSÉRER: l'Annexe A Spécifications Camion lourd muni d'une grue hydraulique  
articulée (révision 002).

---

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES

## Annexe A Spécifications

### Camion lourd muni d'une grue hydraulique articulée (révision 002)

#### Description du projet

Mesures Canada désire se procurer un camion lourd, muni d'une grue hydraulique articulée permettant le transport et la manutention de poids étalons pour l'inspection de balances de haute capacité. Ce véhicule transportera en permanence vingt (20) poids étalons de 500 kg (total de 10 000 kg) pour que les inspecteurs de Mesures Canada puissent inspecter des balances à haute portée sur tout le territoire de l'est du Canada (provinces maritimes et le Québec). Il aura à parcourir différentes routes (autoroutes, routes secondaires, routes à forte inclinaison et chemins forestiers) pour se rendre où sont installées/utilisées les balances à camion. De plus, ce véhicule tractera à l'année une remorque ayant un poids pouvant atteindre 20 000 kg, lequel ensemble servira aux inspecteurs dans l'application de la *Loi sur les poids et mesures*.

#### Sommaire des images de l'Appendice 1

- Image à titre indicatif seulement du camion actuel (**Appendice 1 image 001**)
- Image du camion actuel ainsi que la remorque que le véhicule aura à tracter (**Appendice 1 image 002**)
- Détail de la remorque que le véhicule aura à tracter (**Appendice 1 image 003**)
- Image et dimensions d'un poids étalon de 500 kg (**Appendice 1 image 004**)
- Image de la boîte de poids actuelle et son couvert (**Appendice 1 image 005**)
- Images des boîtes de rangement et des supports à crochets actuels appartenant à Mesures Canada, qui seront réinstallés par Mesures Canada après avoir pris possession du camion (**Appendice 1 image 006 et 007**)

#### Critères d'évaluation technique

Pour être considérées comme conformes, les soumissionnaires doivent répondre à toutes les spécifications obligatoires de cette demande de propositions tout en tenant compte de la description du projet au début du document. Les soumissionnaires doivent fournir des photos, des brochures et/ou des documents techniques, afin de démontrer clairement que les unités offertes respectent les spécifications décrites dans le Tableau Camion et le Tableau Grue de cette demande de proposition. Ils doivent indiquer clairement si leur proposition est conforme ou non à chaque spécification ci-dessous en entrant un « X » dans la colonne voisine appropriée du tableau du camion et tableau de la grue. Ils doivent soumettre une référence pour chaque spécification obligatoire. Les soumissions ne répondant pas à toutes les spécifications obligatoires ne seront pas considérées.

Veuillez fournir l'information suivante au sujet du véhicule proposé.

Camion :

a) Marque : \_\_\_\_\_ b) Modèle : \_\_\_\_\_ c) Année : \_\_\_\_\_

Grue :

a) Marque : \_\_\_\_\_ b) Modèle : \_\_\_\_\_ c) Année : \_\_\_\_\_

## **Annexe A Spécifications**

### **Camion lourd muni d'une grue hydraulique articulée (révision 002)**

#### **Spécifications obligatoires du camion devant être rencontré**

1. Le choix des composantes et des accessoires fixés doit faire en sorte que le poids total et le poids par essieux du camion (incluant le poids des étalons, des équipements, et de la remorque) respectent toutes les lois en vigueur, et ce en toute saison (incluant en périodes de restrictions de charges), dans la province de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, et de l'Île-du-Prince-Édouard.
2. Le camion doit être conçu avec des composantes suffisamment robustes pour transporter une grue hydraulique articulée et intégrée, ainsi qu'une charge d'au minimum 12000 kg (comprenant 10000 kg de poids étalons, poids de la boîte de transport et les accessoires) et la remorque 100% du temps, dans des conditions routières et climatiques souvent difficiles.
3. La transmission, le moteur, les différentiels, les roues, les pneus, la suspension, le châssis, le frein moteur doivent être sélectionnés en conséquence, pour être en mesure de garantir une efficacité et une durabilité à long terme.
4. Le camion doit être équipé d'une plateforme (voir section plateforme)
5. Un (1) exemplaire en français et un (1) exemplaire en anglais du manuel d'entretien et d'opération du véhicule doivent être fournis lors de la livraison du véhicule.
6. Le camion doit être équipé d'une cabine 4 portes (voir section cabine)
7. Le véhicule doit être équipé d'un gyrophare jaune positionné sur le dessus de la cabine

#### **Moteur et équipement connexe**

8. Le véhicule doit avoir quatre (4) batteries à haut rendement connectées en parallèle

#### **Transmission et différentiels**

9. Les rapports de pont des différentiels doivent être convenables pour être en mesure de tracter une remorque dont le poids total, poids des étalons compris, pouvant atteindre 20000 kg en plus de la charge brute complète du camion
10. Les différentiels doivent pouvoir être verrouillés à partir du tableau de bord
11. La commande de prise de force (PTO) doit pouvoir être activée à partir du tableau de bord du véhicule.

#### **Essieu et suspension avant**

12. La capacité de la suspension avant doit être convenable à l'usage prévu

#### **Essieux et suspension arrière**

13. La capacité de la suspension arrière doit être convenable à l'usage prévu

## Annexe A Spécifications

### Camion lourd muni d'une grue hydraulique articulée (révision 002)

#### Équipement de châssis

14. Le camion doit être équipé de crochets de remorquage installés à l'avant
15. Le camion doit être équipé d'un contrôleur de freins de remorque et d'un ensemble de remorquage de classe adéquate pour une remorque de 20 000 kg
16. Le camion doit être équipé d'un avertisseur sonore de marche arrière

#### Roues et pneus

17. Le camion doit avoir une roue et un pneu de secours devant être pleine grandeur et du même format que les autres pneus du véhicule et compatible avec les essieux moteurs

#### Tableau Camion

<b>Spécifications obligatoires nécessitant des références</b>				
Les soumissionnaires doivent indiquer si leur proposition est conforme aux spécifications obligatoires suivantes.		Spécifications obligatoires		Documents de référence
	<b>Spécifications</b>	Conforme	Non conforme	
18.	Le camion doit être un modèle 2020 ou d'une année ultérieure			
<b>Moteur et équipement connexe</b>				
19.	Moteur diesel conforme à la réglementation provinciale et fédérale pertinente en matière d'émissions de carbone.			
20.	Puissance minimale du moteur de 500 HP			
21.	Couple minimal du moteur de 1800 lb-pi.			
22.	Chauffe-moteur indépendant et programmable de type « Webasto » ou équivalent, pour assurer un démarrage efficace par temps froid.			
<b>Transmission et différentiels</b>				
23.	Transmission manuelle compatible d'un minimum de dix-huit (18) vitesses, convenable pour être en mesure de tracter une remorque dont le poids total, poids des étalons compris, est d'environ 20 000 kg en plus de la charge complète du camion			
24.	Propulsion arrière.			
25.	Les différentiels doivent pouvoir être verrouillés,			
26.	Transmission doit se prêter à l'installation d'une prise de force (PTO).			
<b>Essieu et suspension avant</b>				
27.	Suspension pneumatique			

## Annexe A Spécifications

### Camion lourd muni d'une grue hydraulique articulée (révision 002)

<b>Essieux et suspension arrière</b>				
28.	Roues arrière disposées sur deux ou trois essieux. Chacun des essieux devra être munis d'ailes.			
29.	Suspension pneumatique			
<b>Système de freinage</b>				
30.	Freins pneumatiques aux roues			
31.	Système de freinage antiblocage agissant sur toutes les roues			
<b>Équipement de châssis</b>				
32.	Le réservoir de carburant du camion doit être d'une capacité minimale de 600 litres.			
<b>Roues et pneus</b>				
33.	Les roues avant doivent être d'une capacité égale ou supérieure à la capacité de l'essieu avant sur lequel elles sont fixées. Les jantes de roues doivent être en aluminium.			
34.	Les roues arrière doivent être d'une capacité égale ou supérieure à la capacité de l'essieu arrière sur lequel elles sont fixées. Les jantes de roues doivent être en aluminium.			
<b>Extérieur de la cabine</b>				
35.	La cabine du véhicule doit avoir quatre (4) portes, permettant d'offrir un espace de rangement derrière le poste opérateur accessible par l'extérieur, d'une profondeur entre 1.0 et 1.25 mètres, afin de pouvoir y placer divers accessoires (valises de voyage, équipements, etc.), pas de lit/couchette.			
36.	Rétroviseurs convexes montés sur le capot.			
37.	Rétroviseurs de portière avec ajustement électrique			
38.	Rétroviseurs de portière chauffants			
39.	La porte-passager du véhicule doit comporter une fenêtre de vision dans le bas de celle-ci, permettant de voir au niveau du sol du côté passager du véhicule			
40.	Couleur du véhicule : bleu royal équivalent à la couleur « Blue Jean N1 » de Ford.			
<b>Intérieur de la cabine</b>				
41.	Les vitres de portière du véhicule doivent être à commande électrique des deux côtés			
42.	Le véhicule doit être équipé d'un régulateur de vitesse			
43.	Les sièges du conducteur et du passager doivent être équipés d'appui-tête et d'une suspension à air			
44.	La cabine du véhicule doit être équipée de climatisation			
45.	Le véhicule doit être équipé d'une chaufferette et dégivreur			
46.	Le véhicule doit être équipé d'un volant télescopique inclinable.			

## Annexe A Spécifications

### Camion lourd muni d'une grue hydraulique articulée (révision 002)

#### **Spécifications obligatoires de la plate-forme devant être rencontrée**

47. La plateforme doit offrir un espace libre de 140 pouces de longueur sur 96 pouces de largeur, entre la cabine et la grue, permettant de recevoir la boîte contenant les poids de 500 kg et les coffres pour ranger différentes pièces d'équipement. Sans toutefois dépasser une longueur de 156 pouces.
48. La plateforme doit être capable de supporter, sans déformations et stress excessifs, la charge des poids étalons et des équipements transportés.
49. La plateforme doit être équipée d'une échelle et de deux poignées permettant un accès facile/sécuritaire à la cabine où les commandes de la grue sont situées.
50. Tous les composants de la plate-forme et de l'échelle doivent être constitués de matériaux durables, capable de résister à une exposition prolongée aux éléments de la route et aux conditions météorologiques difficiles.
51. La plate-forme doit être fabriquée à partir de matériaux légers et résistants (acier) et peinte de manière adéquate en noir.

#### **Boîte requise pour le transport de vingt (20) poids étalons de 500 kg**

52. Une boîte contenant vingt (20) poids étalons de 500 kg (poids étalon fournis par Mesures Canada) devra être fabriquée et installée en permanence sur la plateforme du camion.  
**(Voir pour référence Annexe 1 image 004 d'un poids étalon de 500 kg ainsi que ses dimensions)**  
**(Voir pour référence seulement Annexe 1 image 005 photo de la boîte de poids du camion actuel)**
53. La boîte de poids devra être construite de matériaux solides et résistants aux intempéries (acier)
54. La boîte doit être capable de supporter et de contenir, sans déformations et stress excessifs, les poids étalons en tout temps.
55. La boîte de poids devra être munie de couverts, à ouverture et fermeture pneumatique, permettant de protéger les étalons des intempéries et des débris de la route.
56. La commande d'ouverture et de fermeture de la boîte de poids devra se faire à partir de la cabine de la grue
57. La forme et l'angle des couverts devront faciliter l'ouverture même lorsque la neige s'est accumulée sur le couvert
58. La forme et l'angle des couverts devront permettre à la neige de s'enlever sans tomber sur les poids étalons lors de l'ouverture.
59. Les dimensions de la boîte qui sera installée sur le camion pour loger les 20 poids de 500 kg sont 1.8 m de largeur X 2.3 m de longueur et 1.1 m de hauteur (au point le plus haut du couvert).

## **Annexe A Spécifications**

### **Camion lourd muni d'une grue hydraulique articulée (révision 002)**

60. L'intérieur de la boîte devra être recouvert de téflon de ¼ de pouce, fixé aux parois, afin de faciliter le chargement et le déchargement des poids étalons

### **Boîtes de rangement et supports de crochets fournis et réinstallés par Mesures Canada**

61. Les boîtes de rangements et les supports de crochets identifiés à l'Appendice 1 (image 006 et 007) appartenant à Mesures Canada seront réinstallées par Mesures Canada après la prise de possession du camion

### **Spécifications générales de la grue devant être rencontrée**

62. La grue doit être positionnée à l'arrière du véhicule
63. La grue doit pouvoir supporter un poids de 2 500 kg de manière sécuritaire, sans provoquer la déviation ou la déformation structurale des équipements
64. La grue doit comporter un système de refroidissement efficace pour l'huile hydraulique (conditions d'utilisation difficiles);
65. La grue doit être munie de quatre (4) pattes stabilisatrices en fonction de la charge à déplacer, lesquelles doivent être suffisamment élevées lors du transport pour permettre de circuler dans des conditions normales sur les routes, par exemple : passages à niveau sans encombre; doit également être munie de plaques, sous les quatre (4) pattes stabilisatrices.
66. La grue doit être munie d'une cabine, pour protéger l'opérateur des intempéries, dans laquelle celui-ci effectuera toutes les opérations de manutention via les commandes de la grue.
67. La cabine de la grue doit être équipée d'un système de chauffage et de climatisation qui est indépendant de ceux du véhicule
68. La grue doit comporter des moyens de prévenir clairement son utilisateur de toute surcharge ou instabilité pouvant faire basculer une charge ou une situation dangereuse
69. La grue doit être munie d'un système de contrôle de stabilité, pour éviter le basculement de la charge en relation avec l'emplacement des pattes stabilisatrices et de la charge à déplacer
70. La grue doit comporter un moyen de prévenir tout déploiement excessif en cours de déplacement des poids étalons
71. La grue doit être munie de systèmes de sécurité, empêchant le véhicule de se déplacer jusqu'à ce que l'équipement et la grue soient en position de sécurité pour le déplacement.

## Annexe A Spécifications

### Camion lourd muni d'une grue hydraulique articulée (révision 002)

72. Un (1) exemplaire en anglais et un (1) en français du manuel d'utilisation et du manuel d'entretien doivent être fournis avec la grue
73. Une formation pratique de 7 heures, en français sur les manipulations de la grue ainsi que ses systèmes de sécurité est requise pour une personne. La formation se donnera au 5000 rue Rideau, Québec, Québec, G2E 6B5.

#### Tableau Grue

<b>Spécifications obligatoires nécessitant des références – Exigences relatives à la grue/au levage</b>				
Les soumissionnaires doivent indiquer si leur proposition est conforme aux spécifications obligatoires suivantes.		Spécifications obligatoires		Documents de référence
	<b>Spécifications de la grue</b>	Conforme	Non conforme	
74.	La grue doit avoir une capacité égale ou supérieure à 2500 kg dans un rayon de 33 pieds autour du camion			
75.	La grue doit pouvoir effectuer une rotation minimale de 360 degrés sur son axe			
76.	La grue doit être construite sur une portée de roulement à billes ou une combinaison roulement à bille et coussinets (bushing)			
77.	La grue doit être munie d'un système de graissage automatique			
78.	La grue doit être munie d'un rotateur (au crochet) pouvant effectuer une rotation minimale de 360 degrés de la charge suspendue au crochet			
79.	La grue doit être munie d'extensions sans entretien			

## Annexe A Spécifications

### Camion lourd muni d'une grue hydraulique articulée (révision 002)

## Appendice 1

### Image 001 :

Camion actuel



### Image 002

Camion actuel et de la remorque qui devra être tractée



## Annexe A Spécifications

### Camion lourd muni d'une grue hydraulique articulée (révision 002)

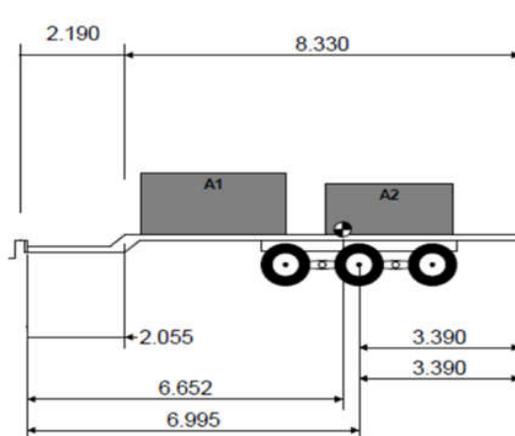
#### Image 003

##### Détails de la remorque que le véhicule aura à tracter (Mesures en mètres)

Les items A1 et A2 sont des boîtes de rangement pour l'équipement et les poids étalons.

Poids total de la remorque et des accessoires : 20 000 kg

Poids sur l'attache : environ 1500 kg



#### Image 004

Dimensions d'un poids de 500 kg (dimensions en pouces : 17 ¼ x 17 ¼ x 18 ½ haut)



## Annexe A Spécifications

### Camion lourd muni d'une grue hydraulique articulée (révision 002)

#### Image 005

#### Photo de la boîte de poids du camion actuel.



Photo de la boîte de poids  
étalons actuel et de son  
couvert

## Annexe A Spécifications

### Camion lourd muni d'une grue hydraulique articulée (révision 002)

#### Image 006 et 007:

Boîtes de rangement et supports des crochets appartenant à Mesures Canada qui seront réinstallés par Mesures Canada après la prise de possession du camion.

#### Image 006



Supports des crochets qui seront réinstallés par Mesures Canada

#### Image 007



Boîte de rangement existante qui sera transférée sur le nouveau camion par Mesures Canada

24 pouces de large x 24 pouces de haut x 95 pouces de long

Une boîte de rangement existante avec deux portes qui sera transférée sur le nouveau camion par Mesures Canada

76 pouces large x 19 pouces hauts x 12 pouces profonds